



## 2025 Équipe NB Élite

### Informations d'entraîneur(e) et code de conduite (intérieur)

#### Responsabilités et attentes des entraîneurs

Les responsabilités des entraîneurs incluent, mais ne sont pas limitées à :

- Travailler en collaboration avec le personnel de VNB, la vision des comités de HP et les mentors-entraîneurs.
- Formuler des recommandations sur la conception et la mise en œuvre des essais.
- Participer à la sélection des athlètes qui représenteront Équipe NB.
- Élaborer un plan d'entraînement pour l'été en collaboration avec Volleyball NB.
- Mise en œuvre du plan d'entraînement
- L'entraînement et le développement de tous les athlètes sélectionnés pour leur équipe ou leur groupe d'entraînement
- Préparer les athlètes et les équipes pour la compétition
- Travailler avec les entraîneurs mentors pour harmoniser l'entraînement avec le document sur les compétences de VNB et les objectifs du programme.
- Les entraîneurs ont l'obligation d'assister aux réunions des entraîneurs du tournoi, de s'assurer que toutes les obligations et responsabilités relatives à leur équipe lors de la compétition sont remplies, et de faire fonctionner leur équipe dans le respect des règles du jeu et des règles de l'esprit sportif.
- Les entraîneurs doivent soumettre leurs plans d'entraînement pour chaque week-end d'entraînement au mentor des entraîneurs et au président de la HP **avant la fin de la journée du mardi précédant le week-end d'entraînement.**
- Les entraîneurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils sont en mesure d'assister à tous les week-ends d'entraînement et de compétition.

#### Comportement des entraîneurs

- Les entraîneurs doivent respecter et appliquer toutes les politiques pertinentes de VNB, y compris, mais sans s'y limiter : Protection des athlètes, Abus, Code de conduite et d'éthique, Diversité, équité et inclusion, Sport sécuritaire et



### **Harcèlement.**

- Les entraîneurs doivent se comporter de manière responsable et professionnelle à tout moment, en reconnaissant leur influence sur les athlètes et les membres de la communauté du volleyball.
- Les entraîneurs ont l'obligation de superviser et d'accompagner leurs athlètes pendant toutes les activités de l'équipe provinciale (par exemple, on s'attend à ce que les couvre-feux soient établis et surveillés par les entraîneurs).
- La consommation d'alcool est interdite pendant les périodes de surveillance des athlètes. La consommation de drogues est interdite.
- Les entraîneurs ont l'autorité et la responsabilité de traiter les problèmes de comportement mineurs des athlètes d'une manière appropriée à l'infraction. **Toute mesure officielle doit être signalée au directeur exécutif dans les 24 heures (ex : l'athlète est exclu du terrain pour le reste de l'entraînement).**
  - **Les infractions majeures doivent être signalées au directeur exécutif de Volleyball Nouveau-Brunswick et au président de Safe Sport VNB au moyen du formulaire de plainte : [Lien ici](#)**
  - **Ou directement au Programme de règlement des différends de Sport sécuritaire NB, à l'adresse suivante : [safesport@safesportnb.ca](mailto:safesport@safesportnb.ca).**
  - **Le formulaire de plainte de Sport sécuritaire NB se trouve ici : [Lien ici](#)**

## **Opportunités de développement pour les entraîneurs**

Dans le cadre de la formation d'Équipe NB, les entraîneurs mentors travailleront avec l'équipe d'entraîneurs. Les mentors seront sur place pendant la formation et seront disponibles pour discuter pendant les temps morts. Les séances de mentorat seront planifiées dans l'horaire d'été. Si un entraîneur est intéressé à ce qu'un entraîneur mentor dirige une séance pour son équipe, il doit en aviser l'entraîneur mentor ou le directeur des opérations de VNB.

VNB remboursera aux entraîneurs les coûts des formations suivantes du PNCE, à condition qu'elles soient suivies pendant les mois d'été.

- Fondements du volley-ball



- Prise de décisions éthiques
- L'évaluation du portfolio de l'entraîneur en développement ou en développement avancé, à condition qu'elle soit commencée pendant le programme d'Équipe NB et qu'elle soit terminée dans les quatre mois suivant le début du programme.

## Certification d'entraîneur

Tous les entraîneurs doivent présenter une vérification valide de leur casier judiciaire et des secteurs vulnérables, et avoir suivi la formation sur la sécurité dans le sport de l'Association canadienne des entraîneurs. Les entraîneurs doivent également être inscrits ou admissibles à devenir un membre inscrit de VNB et remplir un formulaire de sélection.

Tous les entraîneurs doivent au minimum posséder les qualifications suivantes du PNCE :

- Fondements du volley-ball (Centre d'entraînement VC)
- Évaluation en ligne de la prise de décisions éthiques (Locker)
- Making Head Way - Version générique (Locker)

Les certifications d'entraîneur du PNCE souhaitées sont les suivantes :

Entraîneur-chef 15U - Minimum de la certification d'entraîneur de développement

Entraîneur-chef 16U - Minimum de la certification d'entraîneur de développement

Entraîneur-chef 17U - Minimum de la certification d'entraîneur de développement avancé

Entraîneurs adjoints 15U, 16U, 17U - Minimum d'entraîneur de développement en formation.

Apprentis-coachs - Ils ont obtenu ou sont prêts à obtenir les qualifications minimales.

## Rémunération des entraîneurs

Les honoraires seront versés à l'issue de l'engagement complet de l'entraîneur. Aucun honoraire partiel ne sera versé aux entraîneurs qui quittent leur poste avant la fin du programme. Si un entraîneur ne remplit pas ses obligations, VNB se réserve le droit d'ajuster le paiement en conséquence.

<b>Équipes de la Coupe du Canada</b>	
1 Entraîneur principal	\$1350



<b>Équipes de la Coupe du Canada</b>	
1 Entraîneurs adjoint	\$900
<b>Équipes d'élite de l'Est</b>	
1 Entraîneur principal	\$1000
1 Entraîneur adjoint	\$750
<b>Membres du comité de sélection</b>	kilométrage/repas/accom

\*\*VNB se réserve le droit de modifier ou d'adapter toute information contenue dans le présent document, à tout moment et pour un motif raisonnable.



## Coach Code of Conduct

I, \_\_\_\_\_, understand and agree to follow the policies and procedures as set out above in this document.

**Coach Name :**

**Date :**

**Signature:**